



Commune de  
Nargis

N° 2

Novembre 2014



## Le L.I.E.N

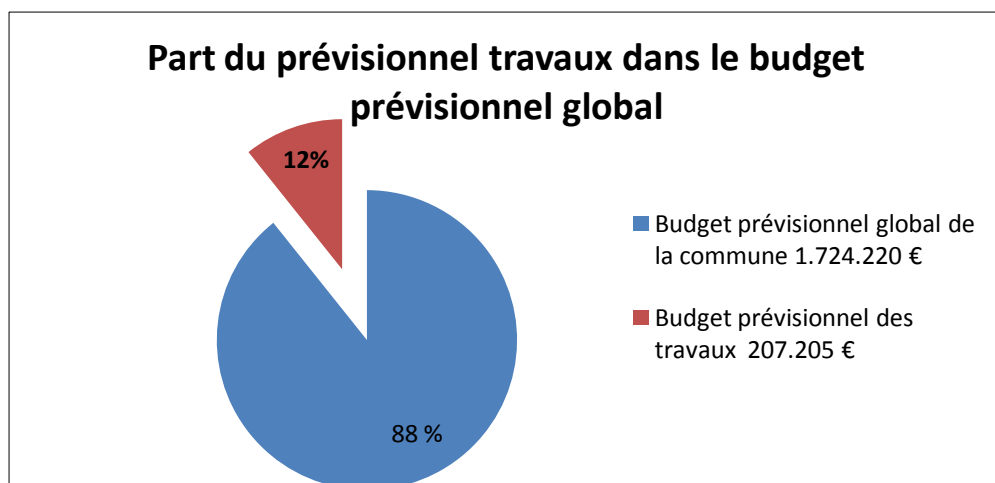
### Lettre d'information à l'écoute des Nargissiens

#### Les informations et événements de Nargis

Le 1er numéro du L.I.E.N est sorti au printemps dernier et dans notre souhait de vous informer régulièrement de la vie de la commune, de ses événements et de sa gestion nous avons plaisir à vous présenter le numéro 2, de notre publication.

Comme son nom l'indique, le LIEN est un pont, une interface entre la municipalité et vous tous. Nous vous proposons à chaque numéro, de vous faire partager un aspect du fonctionnement de la commune, de la façon la plus transparente et la plus simple possibles, afin que chacun puisse trouver réponse aux questions qu'il se pose éventuellement.

Nous vous avons précédemment parlé de la scolarité de nos enfants et nous y reviendrons régulièrement et aujourd'hui nous évoquons pour vous, les travaux envisagés dans la commune.



Ces 12% de travaux intègrent ceux qui sont réalisés, ceux qui sont en cours et ceux qui restent à réaliser dans les domaines de : l'éclairage, la signalisation, les réserves incendie, la voirie, l'entretien des bâtiments, le P.L.U, le bornage de terrain ou encore le matériel technique et informatique



Peut être vous êtes vous demandé ce qu' étaient ces grands tracés à la bombe rouge fluo, sur le sol et tous ces grands trous creusés un peu partout ?

Nous effectuons nos propres travaux de sécurité , d'entretien et de voirie et dans le même temps, notre commune bénéficie d'aménagements de modernisation grâce à l'ERDF.

## **Les travaux d'ERDF** (Electricité, réseau distribution France)

La mise en sécurité des réseaux électriques conduit à l'enfouissement des lignes de moyenne tension et entraîne la suppression des poteaux et transformateurs aériens ainsi que la pose de 18 postes et armoires électriques dans le sol. Dans le cas d'une éventuelle suppression de servitude chez un particulier, celui-ci serait informé en temps opportun par l'entreprise. Des modifications de circulation peuvent également être nécessaires selon l'évolution des travaux, lesquels devraient se dérouler pendant le 1<sup>er</sup> semestre 2015.

Le coût de ces travaux est intégralement pris en charge par E.R.D.F.



### **Une préoccupation permanente :**

#### **La sécurité des enfants de la maternelle**



Nous pensons utile de vous rappeler de respecter les emplacements de stationnement, aux abords de la maternelle : des marquages au sol sont visibles et les bus ne doivent pas être gênés dans leurs manœuvres. En cas d'encombrement de voitures, de nombreuses places disponibles vous sont proposées derrière la salle polyvalente. Par ailleurs, dès la sortie de l'établissement, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

#### **Une consigne importante à respecter :**

**Un enfant doit être conduit jusqu'à la porte de l'entrée de la classe et non « lâché » dès que le portail de la cour est franchi.**





## Premier bilan de la réforme scolaire au niveau du SIIS

Le récent conseil d'école a permis de savoir par établissement, combien d'enfants étaient présents aux TAP (Temps d'activités périscolaires)

Ville	Nombre total d'élèves	Participation régulière	Participation certains jours précis	Participation Irrégulière	Ne participent pas
Nargis	125	41 %	6.4 %	29 %	21 %
Préfontaines	64	38 %			
Fontenay	136	26 %	8 %	41 %	22 %
Courtempierre	26	77 %		11.5 %	11.5%

(Ce premier bilan doit tenir compte de la distance de la commune scolaire par rapport au domicile et au transport)



Au niveau qualitatif, directeurs d'école, enseignants et parents d'élèves font le constat unanime d'une grande fatigue des élèves à compter du jeudi, en raison des 5 matinées consécutives.

La maternelle étant bien évidemment la plus sensible à ce fait.

Enfin sur le plan pédagogique, les enseignants s'attachent intensément à développer l'écoute et l'autonomie des enfants.

### Des classes transplantées en montagne ou à la neige sont prévues pour les enfants de Préfontaines et de Fontenay.

•Le Morvan (Anost) est proposé aux élèves de CE1 de Préfontaines et Courtempierre pour une durée de 6 jours et bénéficie des participations suivantes : SIIS 73€ ; Conseil général 48€ ; Association « Jour de fête » 20€. A charge par enfant pour la famille : 97€.

•Le Vercors (Méaudre) est proposé aux élèves de Fontenay pour une durée de 14 jours et bénéficie des participations suivantes : SIIS 300€ ; Conseil général 175€ ; Association « Jour de fête » 90€. A charge par enfant pour la famille 300€.

Les Directeurs d'école rappellent qu'ils se tiennent à la disposition des parents pour leur communiquer les soutiens supplémentaires dont ils peuvent bénéficier.

Et pour rester dans la neige : **Savez vous où acheter votre sapin de Noël à Nargis ?**

- **Sur la place de l'église de 9h à 13 heures les 30 novembre, 7 et 14 décembre.**

- **A l'école maternelle de 15h30 à 18 heures les 12 et 19 décembre**

La vente de ces sapins Nordmann coupés, qui ne perdent pas leurs aiguilles, est organisée par l'association « Jour de fête » au profit des enfants du regroupement scolaire (SIIS). Leur prix varie de 19 à 40 euros selon la taille ; ils peuvent être réservés à l'avance auprès de Stéphanie au 06.71.92.81.10 et retirés sur place ou livrés à domicile pour 2 euros supplémentaires.



## ➔ **Honneur aux nargissiens**

Lors de cette rencontre annuelle souhaitée et réalisée par le maire, Patrick Rigault a coutume d'accueillir les nouveaux habitants ou les personnes ayant demandé leur nationalité française ou encore de féliciter les médaillés du travail.

La date retenue est le **6 décembre** prochain à **17 heures**, à la salle polyvalente.



Sont invités à cette rencontre de jeunes sportifs locaux médaillés et les personnes sélectionnées par un jury pour leur contribution à l'embellissement du village par le fleurissement de leur maison.

## ➔ **Attention au démarchage à domicile**

Le SMIRTOM met en garde les habitants face à l'escroquerie de la vente de calendriers contrefaits. En effet :

**Aucun agent de collecte, aucun personnel du SMIRTOM ne vend de calendriers.**

Par ailleurs, cette année, des containers peuvent vous être proposés : le SMIRTOM vous informe que ces containers ne proviennent pas de leurs services, ne sont pas forcément adaptés aux bennes de ramassage et ne seront pas réparés par leurs soins. En revanche prenez contact avec le SMIRTOM si vous voulez un container agréé. (02.38.87.37.38)

Le SMIRTOM en profite pour vous renouveler les bonnes consignes de tri et vous rappeler que les poubelles jaunes ne doivent recevoir que du recyclable.



## ➔ **Méfiez vous des faux agents de recrutement**



Le recensement de la population de Nargis se déroulera en 2015 du 15 janvier au 14 février. Les personnes habilitées à effectuer ce recensement à domicile sont recrutées par la mairie et détiennent un document muni de leur photo, qu'elles doivent être en mesure de vous montrer. En l'absence de ce dernier, ne fournissez aucun renseignement et prévenez la gendarmerie de Ferrières afin de signaler précisément les intrus (heure, éventuellement voiture)

Tel : 02 38 96 36 80

Mail : [cob.ferrieres-en-gatinais@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.ferrieres-en-gatinais@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

**Le LIEN n°2 est notre dernière publication de l'année 2014 puisque d'ici peu de temps nous vous distribuerons notre bulletin municipal.**

**Au nom de Patrick Rigault, maire et du Conseil municipal, nous avons plaisir à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année.**

*L'équipe Communication*

